

L'enfant choyé des Lumières

L'enfant a longtemps appartenu tout autant à sa communauté rurale ou de quartier qu'à sa famille naturelle. C'est au XVIII^e siècle que, désiré et cajolé, l'enfant-roi fait son apparition.

Par FRANÇOIS LEBRUN

Professeur émérite à l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II),

François Lebrun a notamment publié *La Vie conjugale sous l'Ancien Régime* (Armand Colin, 1975, rééd., 1998). Il est mort en 2013.

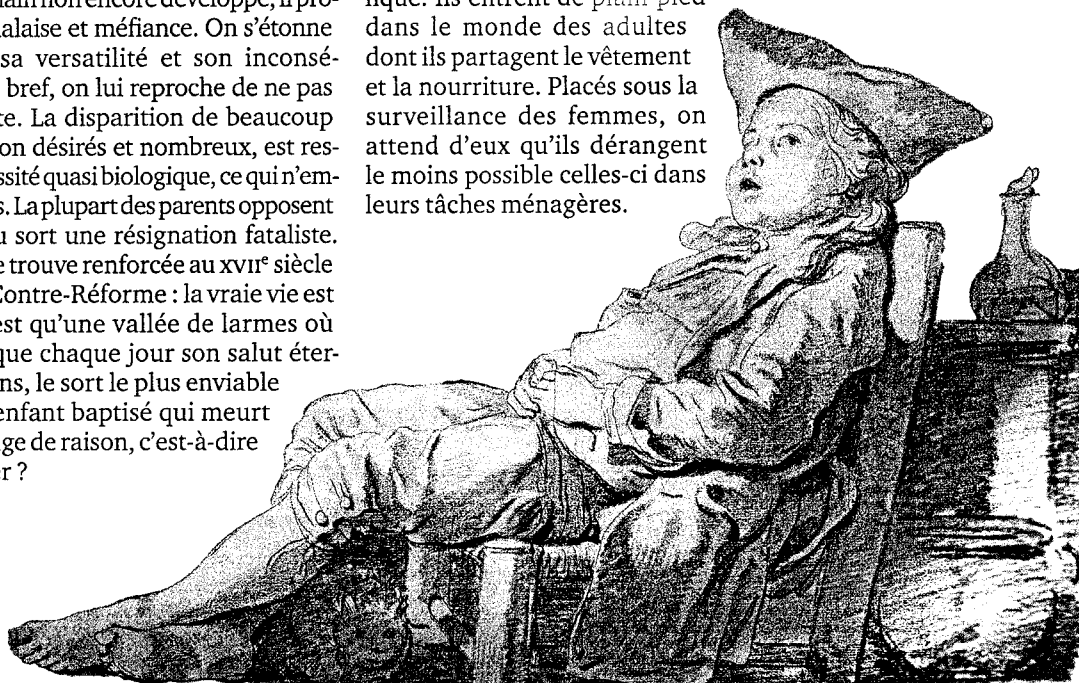
Cet article est la version abrégée de « L'enfant choyé des Lumières », *Les Collections de L'Histoire* n° 32, juillet 2006.

Le Moyen Âge a légué aux siècles suivants une image de l'enfant souvent négative : être humain non encore développé, il provoque malaise et méfiance. On s'étonne devant sa versatilité et son inconséquence ; bref, on lui reproche de ne pas se comporter en adulte. La disparition de beaucoup d'entre eux, souvent non désirés et nombreux, est ressentie comme une nécessité quasi biologique, ce qui n'empêche pas les sentiments. La plupart des parents opposent à ces coups répétés du sort une résignation fataliste.

Une telle attitude se trouve renforcée au XVII^e siècle sous l'influence de la Contre-Réforme : la vraie vie est ailleurs, le monde n'est qu'une vallée de larmes où l'homme pécheur risque chaque jour son salut éternel. Dans ces conditions, le sort le plus enviable n'est-il pas celui de l'enfant baptisé qui meurt avant d'avoir atteint l'âge de raison, c'est-à-dire la possibilité de pécher ?

La petite enfance, qui dure jusqu'au sevrage, vers 2 ans, reste longtemps l'âge de tous les dangers. Si l'enfant a été nourri à l'extérieur, le retour de nourrice constitue un tournant capital, *a fortiori* s'il est resté à la campagne un ou deux ans après le sevrage. C'est en effet sa véritable entrée dans sa famille, au milieu de ses père et mère et de ses frères et sœurs.

Dans l'étape suivante, celle de la deuxième enfance, qui va jusqu'à 7 ans environ, garçons et filles grandissent sans qu'on leur reconnaisse un statut spécifique. Ils entrent de plain-pied dans le monde des adultes dont ils partagent le vêtement et la nourriture. Placés sous la surveillance des femmes, on attend d'eux qu'ils dérangent le moins possible celles-ci dans leurs tâches ménagères.



NOUVEAU REGARD
L'Enfant au chat, sanguine de Fragonard (XVIII^e siècle, Paris, musée du Louvre).

En cette fin d'Ancien Régime, on souhaite avoir une progéniture limitée afin de mieux s'en occuper

Vers 7 ans débute ce que les hommes d'Église appellent l'« âge de raison ». Garçons et filles, séparés, commencent à rendre quelques services à la mesure de leurs forces. Parfois, au sein de la famille, s'amorce à l'initiative de la mère une œuvre d'éducation, surtout religieuse, plus ou moins poussée selon les milieux.

Vers 12-14 ans, garçons ou filles doublent un cap décisif : ils deviennent presque adultes. C'est le moment de la première communion, de la participation aux travaux de leurs aînés, de la mise en apprentissage pour certains, de l'intégration des jeunes au groupe des camarades de leur âge où ils resteront jusqu'à leur mariage, tardif. Au total, le rôle joué par la famille dans le processus de socialisation de l'enfant reste assez mince, ce rôle étant assumé bien plus par la communauté de village ou de quartier. Pourtant, l'autorité des parents, plus spécialement celle du père, ne fait que se renforcer entre le *xvi^e* et le *xix^e* siècle. L'État interdit le mariage des garçons de moins de 30 ans et des filles de moins de 25 ans sans le consentement de leur père et conforte dans tous les domaines la puissance paternelle, tandis que l'Église s'aligne de fait sur la législation civile.

Cependant, se développe peu à peu un contre-courant qui va aboutir à ce que l'on peut appeler la « découverte » de l'enfant. Dans les années 1640-1720, l'attitude des hommes d'Église évolue. Certains éducateurs, tels les Jésuites ou Jean-Baptiste de La Salle,

fondateur en 1680 des Frères des écoles chrétiennes, voient dans l'éducation la tâche la plus noble qui soit et proposent des méthodes pédagogiques prenant en compte la spécificité de l'enfance à ses différents stades.

L'« ÉMILE » DE ROUSSEAU

Dans le même temps se fait jour, dans les classes supérieures, une attention nouvelle à l'enfant : le bébé que l'on cajole, entoure de soins et d'attentions, et l'enfant plus âgé pour lequel on souhaite une éducation appropriée et que l'on confie à cette fin à un collègue, même s'il faut pour cela le mettre en internat.

A partir du *xviii^e* siècle, la philosophie des Lumières, qui exalte la raison et la nature et légitime la recherche du bonheur terrestre pour chacun, fait sien le nouveau regard de l'Église en le laïcisant. A cet égard, les décennies 1760-1770 sont décisives. Une série d'ouvrages consacrés à la « conservation » des enfants et à leur « éducation physique et morale » rencontrent un très grand succès. *L'Émile* de Rousseau, paru en 1762, n'est que l'un des nombreux livres publiés sur le sujet et dont on ne peut douter qu'ils répondent à l'attente d'un très large public. La plupart se veulent moins théoriques que pratiques et contribuent à populariser les idées qu'ils défendent sur l'accouchement et les soins aux enfants du premier âge : formation nécessaire des sages-femmes, emmaillotement lâche, allaitement maternel, etc.

Que ces mêmes décennies de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution soient aussi celles où s'accélère la diffusion des pratiques contraceptives ne doit pas surprendre. On veut limiter le nombre des enfants à naître dans la mesure même où l'on porte sur eux un regard neuf, où la famille commence à s'organiser autour d'eux, où le souci de leur éducation devient primordial. On n'accepte plus ces naissances répétées et ces multiples disparitions prématurées. On souhaite désormais avoir une progéniture limitée afin de mieux s'occuper de chacun de ses membres.

S'ouvre l'ère de l'enfant désiré, choyé, dont le décès lors des premiers jours ou des premiers mois, comme ce sera encore souvent le cas tout au long du *xix^e* siècle, est ressenti comme un drame et un scandale, bref l'ère de l'enfant-roi. Certes, le modèle ne se répandra que lentement depuis la noblesse et la bourgeoisie jusqu'aux classes populaires. Les campagnes résistent plus longtemps que les villes au modèle, notamment à la limitation volontaire des naissances.

Quoi qu'il en soit, là où le modèle triomphe, les enfants deviennent l'objet d'un investissement à la fois sentimental et matériel. A l'imprévoyance en matière de procréation succède un malthusianisme calculateur qui répond au désir d'assurer ici-bas un sort meilleur à des enfants moins nombreux, vision toute terrestre aux antipodes de la conception chrétienne et qui va de pair avec une déchristianisation de la société. ■

A SAVOIR

L'instinct maternel existe-t-il ?

« A parcourir l'histoire des attitudes maternelles, naît la conviction que l'instinct maternel est un mythe. »

C'est par ces mots que la philosophe Élisabeth Badinter concluait *L'Amour en plus*, en 1980, un livre qui suscita des réactions passionnées. En 1960, l'historien Philippe Ariès avançait déjà que l'amour pour l'enfant n'était apparu que tardivement en Occident, au début de l'époque moderne. Mais les spécialistes du Moyen Âge ont infirmé cette thèse : l'enfant médiéval était l'objet de soins et d'affection.

On a objecté à cela que certaines pratiques prouvaient l'indifférence : encore au *xviii^e* siècle, on n'hésite pas à confier les enfants à des nourrices. En fait, la mise en nourrice, très minoritaire puisque presque exclusivement urbaine, répond soit à des convenances sociales dans l'aristocratie, soit à des contraintes professionnelles chez les gens du peuple.

Elle peut se concilier avec l'affection que l'on porte au nouveau-né dont on se sépare jusqu'au sevrage sans avoir conscience des dangers accrus qu'on lui fait courir pendant ces premières années.